

Doctrines

Législation Communautaire

Banque

- (064088) MSU et agrément bancaire : précisions utiles sur l'évaluation des demandes d'agrément (BCE, Guide relatif à l'évaluation des demandes d'agrément, 2e éd. révisée, 9 janvier 2019) , LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme , KOVAR Jean-Philippe (Banque, 01/03/19, n°830. p.88-90)

Bourse et marchés financiers

- (064196) Incidence du Brexit sur les produits dérivés conclus de gré à gré, MOREAU Julien (AJ contrat, 01/03/19, n°3, p.119)

Législation Internationale

Bourse et marchés financiers

- (064090) Dossier : la réactivation des sanctions extraterritoriales américaines contre l'Iran et le secteur financier, BISMUTH Régis (International journal for financial services, 01/03/19, n°4, p.5-23)

Sociétés et autres groupements

- (064091) La diversification des valeurs mobilières et ses implications sur le pouvoir au sein des sociétés par actions de l'espace OHADA, NZOUABETH Dieunedort (International journal for financial services, 01/03/19, n°4, p.28-48)

Législation Nationale

Assurances

- (064098) Numérique et assurance [travaux de l'Association internationale des contrôleurs d'assurances AICA ou IAIS], TEHRANI Adrien (International journal for financial services, 01/03/19, n°4, p.90-92)

Banque

- (064112) 3 questions : Les nouveaux engagements des établissements de crédit à l'égard des frais et commissions, LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme (J.C.P. E., 14/03/19, n°11)

Bourse et marchés financiers

- (064084) Le marché des crypto-actifs : vers une démocratisation régulée , BARQUISSAU Adrien , PERTRIAUX Antoine (Banque, 01/03/19, n°830, p.60-63)
- (064083) Crypto-actifs : après les ICO, le temps des STO (Securities Token Offering)?, DE VAUPLANE Hubert (Banque, 01/03/19, n°830, p.56-58)

Civil

- (064119) SCI : de la jurisprudence à la pratique notariale, STORCK Michel, STORCK Jean-Patrice, DE RAVEL D'ESCLAPON Thibault, FAGOT Stéphane, STORCK Pierre (J.C.P. N., 15/03/19, n°11, p.38-45)
- (064072) Le mandat à effet posthume : une représentation imparfaite du chef d'entreprise ?, GAGNEUX Sylvain (Actes pratiques et stratégie patrimoniale, 01/01/19, n°1, p.15-18)
- (064071) Le mandat de protection future, outil d'anticipation et de gradation de la protection du chef d'entreprise, PETERKA Nathalie (Actes pratiques et stratégie patrimoniale, 01/01/19, n°1, p.6-10)

Garantie

- (064171) Chronique : sûretés immobilières, GIJSBERS Charles (Répertoire du Notariat Defrénois, 14/03/19, n°11)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- (064085) La monnaie à l'heure du digital [monnaie fiduciaire, électronique et crypto-monnaies], BRAOUEZEC Yann, BEAUPAIN Renaud , RENAULT Thomas (Banque, 01/03/19, n°830, p.64-67)

Pénal

- (064100) L'intégrité du secteur des crypto-actifs vue par Tracfin - retour sur le rapport 2017/2018 de Tracfin des " tendances et analyses des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme " , VENTURA Daniel (International journal for financial services, 01/03/19, n°4, p.99-101)
- (064052) Du principe de proportionnalité en droit pénal, PRADEL Jean (Dalloz, 14/03/19, n°9, p.490)

Sociétés et autres groupements

- (064122) Dossier : Pratiques du LBO , GERMAIN Michel , SEVEGRAND Pierre-Louis (Actes pratiques, 01/03/19, n°164)

Institutions bancaires et financières

Législation

- (064207) 2019-023 Communication CFONB n° 2019-0013 - Utilisation de certains messages de mobilité bancaire en cas de renumérotation de comptes au sein d'un établissement – Principaux points à examiner entre la banque qui renumérote et la banque d'émetteurs (Communications Adhérents FBF, 27/03/19)
- (064206) 2019-022 Communication CFONB n° 2019-0012 - Mobilité bancaire – Foire aux questions V7 (Communications Adhérents FBF, 27/03/19)
- (064164) 2019-021 Communication CFONB n° 2019-0011 - Cahier des charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français non admis aux opérations d'un dépositaire central (Communications Adhérents FBF, 22/03/19)

Jurisprudence

Législation Communautaire

Commercial

- **(064131) Le professionnel a-t-il toujours l'obligation de fournir au consommateur le formulaire type de rétractation ?**
Lorsque la technique de communication utilisée par le professionnel ne permet pas d'intégrer la totalité des informations relatives au droit de

rétractation mentionnées dans la directive 2011/83/UE du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, et notamment le formulaire type de rétractation, le professionnel peut communiquer le formulaire de rétractation par un autre moyen. (CJUE - 23/01/19 : Contrats - concurrence - consommation 2019, n°3 - note de BERNHEIM-DESVAUX Sabine)

Législation Nationale

Assurances

- **(064166) L'absence de déclaration du recours à un prêt destiné à financer le bateau, postérieurement à la souscription du contrat, ne saurait entraîner la nullité de la police**

Seule l'omission ou la déclaration inexacte de circonstances de fait déjà survenues au jour de la conclusion de la police d'assurance fluviale, et qui est de nature à diminuer sensiblement l'opinion de l'assureur sur le risque, annule l'assurance. Le mode de financement de l'acquisition du bien assuré ne constitue pas une circonstance de nature à diminuer sensiblement l'opinion de l'assureur sur le risque à garantir. (Cass.Com - 30/01/19 - 17-19420 : Revue générale du droit des assurances 2019, n°3 - note de TURGNE Franck)

- **(064110) Opposabilité des documents contractuels ou manquement au devoir de conseil : l'exclusion de garantie gagne à tous les coups !**

Exclusion figurant dans les conditions générales ; Document de renvoi aux conditions générales ; Document signé du souscripteur, avec mention de la remise des conditions générales ; Acceptation résultant de la signature ; Exclusion des objets de valeur ; Absence de preuve par l'assuré de l'information sur la détention d'objets de valeur ; Choix de l'absence de souscription effectué en connaissance de cause ; Manquement de l'assureur à son obligation d'information et de conseil (non) (Cass.Civ. - 17/01/19 - 17-26750 : Revue générale du droit des assurances 2019, n°3 - note de PIMBERT Agnès)

Banque

- **(064197) Manquement de l'intermédiaire en opérations de banque à ses obligations d'information et de conseil : point de départ de la prescription de l'action en responsabilité**

Par huit arrêts rendus le 16 janvier 2019, la première chambre civile de la Cour de cassation s'est intéressée au point de départ de la prescription de l'action en responsabilité engagée à l'encontre de l'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) qui aurait manqué à ses obligations d'information et de conseil (Civ. 1re, 16 janv. 2019, nos 17-21.218, 17-21.219, 17-21.220, 17-21.221, 17-21.222, 17-21.223, 17-21.224 et 17-21.225)[contrats d'assurance sur la vie en unités de compte adossés à des prêts in fine] (Cass.Civ. - 16/01/19 ; 17-21218 :

- **(064181) Opposition et mainlevée d'opposition à un chèque, la nouvelle position de la Cour de cassation**

Lorsqu'il est fait opposition au paiement d'un chèque, la banque tirée a l'obligation de geler la provision nécessaire au paiement du chèque, et ce, jusqu'à la décision judiciaire statuant sur la validité de l'opposition. Une fois que le juge des référés, disposant d'un pouvoir exclusif en la matière, a prononcé la mainlevée de cette opposition, elle doit alors débloquer la provision afin que le bénéficiaire du chèque puisse en obtenir paiement dès présentation. (Cass.Com - 21/11/18 - 17-24074 ; Cass.Com : Revue Lamy Droit des affaires 2019, n°146)

- **(064105) Interrogations sur l'usage voulant que la banque porte immédiatement le montant d'un chèque remis à l'encaissement au crédit de leur compte**

Plusieurs constatations et appréciations font ressortir qu'en inscrivant le montant du chèque déposé par M. X au crédit du compte des conjoints X, sous réserve de son encaissement, puis en établissant à la demande de ces derniers un chèque de banque d'un montant équivalent, la banque leur a consenti une avance que ceux-ci ont utilisée en connaissance de cause. La cour d'appel a alors pu déduire que la banque présentatrice n'avait pas manqué à ses obligations contractuelles. (Cass.Com - 16/01/19 - 17-16557 : Gazette du Palais 2019, n°10 - note de LASSERRE CAPDEVILLE Jérôme)

Civil

- **(064103) Détermination de la nature de l'obligation du promettant d'un pacte de préférence et élargissement de son champ d'action**

Selon la haute juridiction judiciaire, le pacte de préférence portant sur une vente emporte l'obligation pour le promettant de donner préférence au bénéficiaire lorsqu'il décide de vendre le bien et contrevient à son engagement dès lors qu'il conclut une promesse unilatérale de vente ayant pour objet le bien visé par ledit pacte. (Cass.Civ. - 06/12/18 - 17-23321 : Petites Affiches 2019, n°53 - note de BARRY Stanislas)

Commercial

- **(064130) Nullité du contrat pour défaut d'information précontractuelle**

L'article L. 111-1 du Code de la consommation dispose que tout professionnel vendeur de biens doit, avant la conclusion du contrat, mettre le consommateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du bien. Par conséquent, lorsqu'il est démontré que l'installation ne présentait pas les caractéristiques essentielles que les acheteurs

étaient en droit d'attendre, le juge peut conclure que le contrat doit être annulé. (Cour d'appel - Amiens - 11/12/18 : Contrats - concurrence - consommation 2019, n°3 - note de BERNHEIM-DESVAUX Sabine)

Garantie

- **(064113) Conditions d'opposabilité à la banque d'un gage de compte d'instruments financiers**

En l'absence de déclaration datée et signée par le titulaire du compte, et comportant les mentions prescrites par l'article D. 431-1 du Code monétaire et financier, le gage de compte d'instruments financiers n'est pas réalisé et ne peut donc être opposé à la banque. (Cass.Com - 23/01/19 - 16-20582 : J.C.P. E. 2019, n°11, p.36 - note de LEGEAIS Dominique)

Nouvelles technologies et commerce électronique

- **(064179) Sanction à 50 millions d'euros : au-delà de Google, la CNIL s'attaque aux politiques de confidentialité obscures et aux consentements creux**

La délibération CNIL du 29 janvier 2019 déborde de messages adressés à tous les responsables de traitement et fixe la doctrine de l'autorité sur plusieurs points d'une importance cruciale. Elle concerne l'entrée dans l'univers de services de Google, suite à l'acquisition d'un appareil sous système d'exploitation Android et à la création d'un compte utilisateur. (CNIL - 29/01/19 : Dalloz IP/IT 2019, n°3 - note de NETTER Emmanuel)

Textes

Législation Communautaire

Banque

- (064202) Décision (UE) 2019/527 de la Commission du 27 mars 2019 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la Principauté d'Andorre (J.O.U.E. série L n°86 du 28/03/19, p.97)
- (064201) Décision (UE) 2019/526 de la Commission du 27 mars 2019 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la République de Saint-Marin (J.O.U.E. série L n°86 du 28/03/19, p.77)
- (064200) Communication de la Commission au titre de l'article 11, paragraphe 5, de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la Principauté de Monaco (J.O.U.E. série C n°115 du 27/03/19, p.2)

- (064187) Décision (UE) 2019/512 de la Commission du 26 mars 2019 modifiant l'annexe A de l'accord monétaire entre l'Union européenne et la Principauté de Monaco (J.O.U.E. série L n°85 du 27/03/19, p.31)
- (064186) Décision (UE) 2019/511 de la Commission du 26 mars 2019 modifiant l'annexe de l'accord monétaire entre l'Union européenne et l'État de la Cité du Vatican (J.O.U.E. série L n°85 du 27/03/19, p.24)
- (064184) Règlement d'exécution (UE) 2019/507 de la Commission du 26 mars 2019 modifiant pour la deux cent quatre-vingt-dix-septième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées aux organisations EIIL (Daech) et Al-Qaida (J.O.U.E. série L n°85 du 27/03/19, p.16)
- (064162) Décision (UE) 2019/483 du Conseil du 19 mars 2019 relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE en ce qui concerne la modification de l'annexe IX (Services financiers) de l'accord EEE [règlement (UE) n° 575/2013 (CRR) et directive 2013/36/UE (CRD IV) sur les exigences de fonds propres] (J.O.U.E. série L n°82 du 25/03/19, p.29)
- (064139) Décision (PESC) 2019/468 du Conseil du 21 mars 2019 modifiant la décision 2011/172/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.40)
- (064134) Décision (PESC) 2019/467 du Conseil du 21 mars 2019 modifiant la décision 2011/173/PESC concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Bosnie-Herzégovine (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.39)
- (064133) Règlement d'exécution (UE) 2019/459 du Conseil du 21 mars 2019 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 270/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Égypte (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.1)

Bourse et marchés financiers

- (064185) Décision (UE) 2019/509 de l'Autorité européenne des marchés financiers du 22 mars 2019 renouvelant l'interdiction temporaire de la commercialisation, la distribution ou la vente d'options binaires aux clients de détail (J.O.U.E. série L n°85 du 27/03/19, p.19)
- (064161) Règlement d'exécution (UE) 2019/482 de la Commission du 22 mars 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1368 établissant une liste des indices de référence d'importance critique utilisés sur les marchés financiers, conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil (J.O.U.E. série L n°82 du 25/03/19, p.26)
- (064149) Règlement d'exécution (UE) 2019/365 de la Commission du 13 décembre 2018 définissant les normes techniques d'exécution relatives aux procédures et aux formulaires à utiliser pour les échanges d'informations sur les sanctions, mesures et enquêtes, conformément au règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.128)
- (064148) Règlement d'exécution (UE) 2019/364 de la Commission du 13 décembre 2018 définissant des normes techniques d'exécution en ce qui concerne le format des demandes d'enregistrement en tant que référentiel central ou d'extension de cet enregistrement prévues par le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.125)
- (064147) Règlement d'exécution (UE) 2019/363 de la Commission du 13 décembre 2018 définissant les normes techniques d'exécution en ce qui concerne le format et la fréquence des déclarations des éléments des opérations de financement sur titres aux référentiels centraux conformément au règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil, et modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 1247/2012 de la Commission en ce qui concerne les codes utilisés pour la déclaration des contrats dérivés (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.85)
- (064146) Règlement délégué (UE) 2019/362 de la Commission du 13 décembre 2018 modifiant le règlement délégué (UE) n° 150/2013 en ce qui concerne les normes techniques de réglementation précisant les détails de la demande d'enregistrement en tant que référentiel central (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.74)
- (064145) Règlement délégué (UE) 2019/361 de la Commission du 13 décembre 2018 modifiant le règlement délégué (UE) n° 151/2013 en ce qui concerne l'accès aux données détenues par les référentiels centraux (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.69)

- (064144) Règlement délégué (UE) 2019/360 de la Commission du 13 décembre 2018 complétant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les frais à payer par les référentiels centraux à l'Autorité européenne des marchés financiers (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.58)
- (064143) Règlement délégué (UE) 2019/359 de la Commission du 13 décembre 2018 complétant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les détails de la demande d'enregistrement en tant que référentiel central ou d'extension de cet enregistrement (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.45)
- (064142) Règlement délégué (UE) 2019/358 de la Commission du 13 décembre 2018 complétant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant la collecte, la vérification, l'agrégation, la comparaison et la publication de données sur les opérations de financement sur titres (OFT) par les référentiels centraux (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.30)
- (064141) Règlement délégué (UE) 2019/357 de la Commission du 13 décembre 2018 complétant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant l'accès aux éléments d'opérations de financement sur titres (OFT) détenus par les référentiels centraux (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.22)
- (064140) Règlement délégué (UE) 2019/356 de la Commission du 13 décembre 2018 complétant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les éléments des opérations de financement sur titres à déclarer à un référentiel central (J.O.U.E. série L n°81 du 22/03/19, p.11)
- (064138) Règlement délégué (UE) 2019/463 de la Commission du 30 janvier 2019 modifiant le règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des entités exemptées (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.16)
- (064137) Règlement délégué (UE) 2019/462 de la Commission du 30 janvier 2019 modifiant le règlement délégué (UE) 2017/1799 en ce qui concerne l'exemption de la Banque d'Angleterre des obligations de transparence pré- et postnégociation imposées par le règlement (UE) n° 600/2014 du Parlement européen et du Conseil (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.13)

- (064136) Règlement délégué (UE) 2019/461 de la Commission du 30 janvier 2019 modifiant le règlement délégué (UE) 2016/522 en ce qui concerne l'exclusion de la Banque d'Angleterre et du Bureau de gestion de la dette du Royaume-Uni du champ d'application du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.10)
- (064135) Règlement délégué (UE) 2019/460 de la Commission du 30 janvier 2019 modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des entités exemptées (J.O.U.E. série L n°80 du 22/03/19, p.8)

Public

- (064199) Décision (UE) 2019/476 du Conseil européen, prise en accord avec le Royaume-Uni, du 22 mars 2019 prorogeant le délai au titre de l'article 50, paragraphe 3, du TUE (J.O.U.E. série L n°80 I du 22/03/19, p.1)

Législation Nationale

Assurances

- (064157) Arrêté du 22 mars 2019 relatif à l'information des assurés et souscripteurs par les entreprises étrangères ne se trouvant plus dans une des situations prévues au I de l'article L. 310-2 du code des assurances (J.O. n°71 du 24/03/19)

Banque

- (064183) Avis du 27 mars 2019 relatif à l'application des articles L. 314-6 du code de la consommation et L. 313-5-1 du code monétaire et financier concernant l'usure (J.O. n°73 du 27/03/19)
- (064182) Arrêté du 20 mars 2019 portant modification de l'arrêté du 9 juin 2016 portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (J.O. n°73 du 27/03/19)

- (064165) Arrêté du 25 mars 2019 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier (J.O. n°72 du 26/03/19)
- (064160) Arrêté du 18 mars 2019 modifiant l'arrêté du 25 mai 2011 relatif à l'application en outre-mer de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêts destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens [Texte à consulter directement sur le site Légifrance] (J.O. n°71 du 24/03/19)
- (064159) Arrêté du 18 mars 2019 modifiant l'arrêté du 30 mars 2009 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens [Texte à consulter directement sur le site Légifrance] (J.O. n°71 du 24/03/19)
- (064150) Arrêté du 18 mars 2019 modifiant l'arrêté du 9 septembre 2014 portant application du titre Ier de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (J.O. n°70 du 23/03/19)

Bourse et marchés financiers

- (064198) Ordonnance n° 2019-236 du 27 mars 2019 portant dérogation à l'article L. 551-2 du code de l'environnement nécessaire à la réalisation en urgence des travaux requis par le rétablissement des contrôles à la frontière avec le Royaume-Uni en raison du retrait de cet Etat de l'Union européenne et modifiant l'ordonnance n° 2019-75 du 6 février 2019 relative aux mesures de préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne en matière de services financiers (J.O. n°74 du 28/03/19)
- (064158) Arrêté du 22 mars 2019 portant fixation de la période d'adaptation octroyée suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne mentionnée à l'article 4 de l'ordonnance relative aux mesures de préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne en matière de services financiers (J.O. n°71 du 24/03/19)
- (064156) Décret n° 2019-224 du 22 mars 2019 relatif à l'homologation des systèmes de règlements interbancaires ou de règlement et de livraison d'instruments financiers régis par le droit d'un pays tiers prévue à l'article L. 330-1 du code monétaire et financier (J.O. n°71 du 24/03/19)

Commercial

- (064153) Avis relatif à l'indice des loyers des activités tertiaires du quatrième trimestre de 2018 (loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 et décret n° 2011-2028 du 29 décembre 2011) (J.O. n°70 du 23/03/19)
- (064152) Avis relatif à l'indice des loyers commerciaux du quatrième trimestre de 2018 (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et décret n° 2008-1139 du 4 novembre 2008) (J.O. n°70 du 23/03/19)

Immobilier et urbanisme

- (064151) Avis relatif à l'indice du coût de la construction du quatrième trimestre de 2018 (décret n° 2009-1568 du 15 décembre 2009) (J.O. n°70 du 23/03/19)

Procédure

- (064155) Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice (J.O. n°71 du 24/03/19)
- (064154) Loi organique n° 2019-221 du 23 mars 2019 relative au renforcement de l'organisation des juridictions (J.O. n°71 du 24/03/19)